BURKINA FASO

Mission Permanente auprès des Nations Unies

Unité – Progrès - Justice

SOIXANTE-DIX-HUITIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

----------0----------0----------
----------0----------

SIXIEME COMMISSION

Point 109 de l'ordre du jour : « mesures visant à éliminer le terrorisme international »

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par

Madame Aminata OUATTARA CISSE
Ambassadeur,
Représentante Permanente Adjointe

New York, le 02 octobre 2023

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait, à l'instar des autres délégations vous féliciter pour votre élection à la tête de notre Commission et votre leadership exemplaire dans la conduite de nos travaux. Je suis convaincu que nos travaux, sous votre présidence, seront constructives et fécondes. Je voudrais également étendre mes félicitations à l'ensemble du Bureau et au Secrétariat qui vous accompagnent dans cette noble et exaltante mission.

Ma délégation prend note du rapport A/78/221 du Secrétaire Général intitulé « **mesures visant à éliminer le terrorisme international** » et souscrit aux déclarations faites respectivement par l'Ouganda au nom du Groupe Africain, la République islamique d'Iran au nom du Mouvement des Non-alignés et le Royaume d'Arabie Saoudite au nom de l'Organisation de la Coopération Islamique et voudrais faire les observations suivantes à titre national.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La problématique du terrorisme est d'une actualité prégnante dans mon pays qui, au même titre que les autres pays du Sahel, subit depuis près de dix ans des attaques terroristes récurrentes perpétrées par divers groupes armés. Ces attaques laissent derrière elles, des vies brisées, des femmes et enfants traumatisés et un tissu social et économique à reconstruire. La nature cynique du terrorisme ainsi que ses conséquences dévastatrices sur les populations, les sociétés et les Etats font de lui une menace à la paix et à la sécurité internationale.

Monsieur le Président,

Les groupes armes par subterfuges, utilisent des tenues de l'armée burkinabè pour perpétrer leurs actes ignobles, créant ainsi la confusion au sein de la population et de la communauté internationale. En jetant l'opprobre sur l'armée nationale, ces subterfuges finissent par détruire la confiance entre la population et sa propre armée dont la seule mission est de la protéger.

Au Burkina Faso, les attaques terroristes ont engendré des déplacements massifs de populations conduisant à une grave crise humanitaire. Les groupes armés terroristes avec l'aide de leurs parrains violent systématiquement le droit international humanitaire et les droits humains fondamentaux, notamment le droit à la vie, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à un environnement sain et le droit d'accès au service public. Cette situation a entraîné la fermeture de plus de 6000 écoles et 300 centres de santé. A ce jour, notre pays recense 2 062 534 personnes déplacées internes dont 58,50% d'enfants et 52,75% de femmes.

Monsieur le Président,

Malgré ce tableau noir ainsi dépeint, nos Forces de Défense et de Sécurité (FDS), avec l'appui des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) ont réussi à réinstaller à la date du 31 août 2023, plus de 192 000 personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine. Les zones libérées connaissent progressivement le retour des services de l'Etat et la fourniture des services sociaux de base. Le Gouvernement intensifiera ses actions de reconquête du territoire dans le strict respect de ses obligations internationales, comme il l'a toujours fait depuis le début de cette guerre injuste qui lui a été imposée.

Dans la même veine, le Gouvernement a entrepris un ensemble de réformes institutionnelles et judiciaires visant à renforcer ses capacités de prévention et de répression du terrorisme. Il s'agit entre autres de la création d'un pôle judiciaire spécialisé dans la répression des actes de terrorisme, de la relecture du code pénal et du code de procédure pénale, de la création de la brigade spéciale des investigations anti terroristes et de la lutte contre la criminalité organisée et de l'institution des volontaires pour la défense de la patrie.

Monsieur le Président,

L'action militaire à elle seule demeure insuffisante pour faire face au terrorisme qui se nourrit de l'ignorance, de la pauvreté et de l'absence de l'Administration. C'est pourquoi mon pays a opté pour une approche holistique dont l'objectif est de garantir à chaque Burkinabè la pleine jouissance de ses droits humains fondamentaux. Pour nous, la lutte contre le terrorisme doit nécessairement s'accompagner de projets et programmes visant à assurer aux femmes et aux jeunes un emploi décent, un accès à la santé et à l'éducation et un accès au service public. C'est dans ce cadre que le Gouvernement burkinabè a élaboré une stratégie nationale inclusive de lutte contre le terrorisme. Il a également mis en œuvre des actions vigoureuses à travers l'adoption d'un nouveau plan de développement, le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD 2023-2025), dont les quatre axes prioritaires sont :

- La lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale ;

- La réponse à la crise humanitaire ;
- La refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance;
- La réconciliation nationale et la cohésion sociale.

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de ce Plan d'Action permettra de consolider les acquis opérationnels de nos Forces de Défense et de Sécurité, de renforcer la résilience des populations touchées et de soutenir les actions de développement dans le long terme.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso salue les efforts de la Communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme, notamment à travers la Stratégie anti-terroriste mondiale des Nations Unies dont le 8ème examen est intervenu cette année en juin dernier. Bien qu'en deçà des attentes de plusieurs Etats dont le nôtre, cette stratégie constitue une excellente base de coopération entre les Nations Unies et les Etats et entre les Etats eux même. Le Burkina Faso salue et soutien le travail remarquable accompli par le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme notamment dans le domaine du renforcement des capacités.

Au regard du lien étroit entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, le Burkina Faso attend de la Communauté internationale une coopération renforcée, franche et de bonne foi dans la lutte contre la corruption, les crimes et délits économiques, le trafic de drogue et d'armes, les flux financiers illicites, le trafic de migrants et la traite des personnes.

Pour conclure, **Monsieur le Président,** le Burkina Faso réaffirme son entière disponibilité et son engagement à œuvrer, aux côtés de la Communauté internationale, à lutter contre le terrorisme dont les conséquences remettent en cause l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Je vous remercie.